

**SYNDICAT MIXTE  
POUR L'AMENAGEMENT ET L'EXPLOITATION  
DU CENTRE DE VOL A VOILE DE FAYENCE-TOURRETTES**

Aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19, la réunion aura lieu à huit clos, selon les II et III de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020

Tourrettes, le 06 avril 2021

Monsieur Camille BOUGE  
Président,

Messieurs,

J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine réunion, le

***MARDI 13 AVRIL 2021 à 10h00***

**A la Mairie de TOURRETTES, salle des réunions**

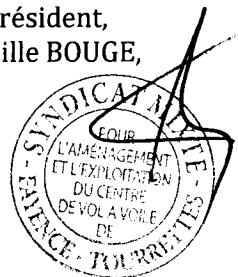
Au cours de laquelle sera traité l'ordre du jour suivant :

- Budget primitif 2021
- Etat de répartition des participations pour l'année 2021
- Loyer 2021 de l'A.A.P.C.A
- Questions diverses

Comptant sur votre présence à cette réunion,

Je vous prie de croire, Messieurs, à l'expression de mes meilleures salutations.

Le Président,  
Camille BOUGE,



*Port du masque obligatoire, selon arrêté préfectoral  
N° 2021-04-01-DS-01 du 1<sup>er</sup> avril 2021*